



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

## **JEUDI 2 JUILLET 2020 A 20.00 HEURES A LA HALLE DE GYMNASTIQUE**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2019.  
*Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).*
2. Budget 2020 – Investissements – compléments  
Routes communales liées aux améliorations foncières :
  - 2.1. Réfection de la route de la Verasse \*
  - 2.2. Complément d'investissement – Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres) \*
3. Comptes 2019
  - 3.1. Comptes de fonctionnement \*
  - 3.2. Comptes des investissements \*
  - 3.3. Rapport de la Commission financière
4. Présentation de la planification financière 2020 – 2024 \*
5. Divers

**L'assemblée communale se déroulera dans le respect des règles d'hygiène préconisées par l'OFSP ainsi que selon le plan de protection.  
Nous invitons les citoyennes et citoyens à se présenter dans le hall d'entrée de la halle de gymnastique dès 19h30.**

*\* Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

### **LE CONSEIL COMMUNAL**

Treyvaux, le 19 juin 2020